

Dysfonctionnements ligne J : Valérie Pécresse demande un dédommagement exceptionnel pour les voyageurs impactés

Depuis plusieurs semaines, les habitants du territoire empruntant la ligne J vivent une situation de dysfonctionnement majeure du service à la suite d'une avarie technique grave nécessitant des opérations de contrôle et réparations sur les essieux des rames de la ligne. La présidente de la Région demande à la SNCF un dédommagement exceptionnel pour les voyageurs impactés.

Depuis le début du mois d'avril, la ligne J connaît une situation exceptionnelle ayant entraîné d'importantes perturbations de circulation, notamment sur les axes Paris-Conflans et Paris-Les Mureaux.

À l'origine de cette situation, un défaut détecté sur une portion de rail, entre les gares de Houilles et La Garenne Colombes, ayant provoqué l'endommagement des roues d'un grand nombre de trains circulant sur la ligne.

L'ensemble des trains de la ligne J a été vérifié de manière approfondie et tous les trains dont les roues ont été endommagées, soit une soixantaine de rames de la ligne, sont immobilisés en ateliers de maintenance afin de subir une opération de « reprofilage des essieux ».

Face à cette situation exceptionnelle, Transilien SNCF Voyageurs a mis en œuvre un plan d'actions sur toutes les lignes de Transilien avec intervention des agents jour et nuit pour accélérer les opérations de contrôle et de réparation.

« *Malgré cette mobilisation collective* précise le directeur de TRANSILIEN SNCF dans un courrier adressé le 19 mai à la Présidente de la Région, transmis au Président de la CASGBS, *la situation restera fortement tendue au niveau de la desserte de la ligne J jusqu'à la fin du mois de mai, sans amélioration significative de l'offre de transport d'ici là. Une augmentation progressive du nombre de trains en*

circulation est envisagée à compter du début du mois de juin, avec un retour à la normale attendu mi-juillet. »

« *Notre mécontentement face à la situation est particulièrement vif,* détaille Valérie Pécresse au président Fond, *puisque plus de 85 % des rames de la ligne J sont neuves, dont les dernières sont arrivées en 2022, grâce aux investissements d'Île-de-France Mobilités. Face à l'ampleur des suppressions de service, j'ai adressé au Président-directeur général du groupe SNCF un courrier demandant un dédommagement exceptionnel pour les voyageurs impactés par cette situation inacceptable, en application du contrat liant Île-de-France Mobilités et le groupe SNCF. »*

La Présidente a également requis « *un retour d'expérience complet sur cette crise inédite du groupe SNCF à Île-de-France Mobilités* ».

P.J. :

- > Courrier du Directeur Transilien SBCF voyageurs
- > Courrier de réponse de Valérie Pécresse, Présidente de la région Île-de-France